

Nantes, le 19 décembre 2019

Budget primitif 2020

La Région renforce son engagement pour l'équilibre des territoires et l'accès pour tous aux services de Santé

Agir pour le quotidien des Ligériens et se tourner résolument vers l'avenir, telles sont les dynamiques à l'œuvre avec le budget primitif pour 2020 s'élevant à 1,84 milliard d'euros de recettes et de dépenses. 2020 confortera l'ambition de la majorité régionale : faire de la Région une collectivité de proximité qui veut répondre aux attentes quotidiennes des Ligériens, sans jamais perdre de vue les grands enjeux d'avenir, et notamment démographiques, (+30 000 habitants par an dans les Pays de la Loire) qui impactent l'ensemble des politiques publiques régionales. Ces enjeux seront d'autant plus prégnants pour ce qui concerne le développement des territoires ruraux et l'accès à la santé, pour lesquels la Région renforce en 2020 la dynamique d'accompagnement engagée dès le début de la mandature.

Territoires : de nouvelles actions pour l'accès au numérique et favoriser la mobilité au quotidien

La stratégie territoriale mise en place par la Région s'est déclinée par l'adoption du Pacte régional pour la ruralité en juin 2016. La nouvelle contractualisation adoptée en 2017 a complété cette ambition. Ce sont notamment 932 projets d'investissement communaux qui ont été aidés et 63 CTR (couvrant 68 intercommunalités et la Commune de l'Île d'Yeu) ainsi que les trois Contrats de développement métropolitain de Nantes Métropole, d'Angers Loire Métropole et de Le Mans Métropole qui ont été approuvés. L'année 2019 a vu l'achèvement du déploiement de la politique contractuelle, soit 180 M€ affectés. Avec plus de 246 M€ déjà affectés au bénéfice des projets des territoires depuis l'adoption du Pacte régional pour la ruralité, l'effort annoncé à hauteur de 200 M€ par la Région au titre du soutien aux collectivités a été atteint et même dépassé. Pour l'année 2020, La Région abonde à nouveau le Fonds école à hauteur de 3 M€ et le Fonds Régional de Développement des Communes à hauteur de 5 M€.

Le Pacte régional pour la ruralité va s'adapter en 2020 avec deux nouvelles mesures :

- Une convention avec l'association Ping, pour le soutien à l'inclusion numérique dans les territoires ruraux, permettra de favoriser l'accès numérique aux services publics.
- Un appel à projets ouvert sur l'année 2020, à destination des zones non desservies par les transports en commun, encouragera ces territoires à mener des expérimentations ou des actions innovantes en matière de mobilité du quotidien.

Santé : permettre un accès facilité aux services dans tous les territoires

Accès aux soins de proximité, prise en compte des besoins nouveaux, développement de la télémédecine, médecine du futur... La santé est aujourd'hui la première préoccupation des Français. Dans les Pays de la Loire, cette préoccupation est d'autant plus importante que notre Région doit relever des défis stratégiques pour garantir l'accès aux soins de tous les Ligériens. C'est pourquoi, afin de lutter contre le risque d'une fracture sanitaire et l'installation de déserts médicaux, la Région des Pays de la Loire a fait le choix d'une action volontariste en faveur d'une santé pour tous et sur tous les territoires. Le Plan régional d'accès à la santé 2017-2020 construit avec les élus, les professionnels de santé et l'Agence régionale de santé a permis de mettre en œuvre 15 actions concrètes, pragmatiques et innovantes, visant notamment à accompagner

l'installation et le maintien de professionnels de santé dans les territoires déficitaires, et mobilise une enveloppe de 10 M€ sur 4 ans.

Depuis fin 2018, la Région s'affirme comme **le premier soutien financier des collectivités** qui investissent dans les maisons de santé, cabinets médicaux d'urgence et désormais centres de santé salariés. Ainsi, **25 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ont été financées depuis le début du mandat, regroupant 226 nouveaux professionnels de santé**, dont 77 médecins généralistes. **D'ici 2021, la Région soutiendra la construction de 10 projets supplémentaires de MSP en Pays de la Loire.** Ce sont également 9 cabinets qui ont été aménagés en urgence pour être loués à des professionnels libéraux, ainsi que 3 centres de santé polyvalents (médecin / infirmier). Ces investissements vont se poursuivre, particulièrement dans les territoires les plus fragiles (mesure 8 du plan santé).

En 2020, la Région accentuera son effort en amplifiant une politique de santé publique régionale en partenariat étroit avec l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et l'ensemble des acteurs du système de santé régional (CPAM, collectivités locales, professionnels de santé et acteurs associatifs) afin de faire progresser la santé des Ligériens. Objectif : être plus particulièrement au service des territoires de la région les plus exposés à des problématiques d'accès aux soins en mettant cette année un accent particulier sur le lien hôpital – ville comme levier supplémentaire de renforcement de l'offre locale de santé.

3 nouveaux types de soutien sont adoptés à ce budget 2020 pour encourager le maintien et l'installation durable des professionnels de santé et faciliter l'accès aux soins :

- La création d'un **fonds régional de soutien aux projets territoriaux de télémédecine,**
- La création d'un **fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins, (tels que le Cyberknife du CH du Mans)**
- **Un plan santé territoires avec la faculté de médecine d'Angers.**

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16